



Information des habitants de Bousval
1993

DECEMBRE 1993

"LES AMIS DE BOUSVAL" ASBL

BIBLIOTHEQUE DE BOUSVAL

ouverte le mercredi de 16H à 18H et le vendredi de 17H à 19H
1er étage de l'école communale, avenue des combattants.

LA POSTE DE BOUSVAL vous accueille de 8h30 à 11h30

En priorité faites vos opérations chez vous, dans votre village.

DATES A RETENIR:

Prochaine réunion de notre association à la cafétaria de la salle omnisport de Bousval, le 3^{ème} mardi du mois à 20h15 : 18 JANVIER 1994.

Assemblée générale samedi 11 décembre 1993,
14h30 salle de Begipont à Noirhat.

Exposé par un orateur à préciser sur un thème intéressant le village.

Bilan de l'année 1993 et projet pour 1994. Bilan financier.

Si vous habitez Bousval par hasard, si votre environnement ne vous touche pas,
si vous vivez replier sur vous-même, ne nous contactez surtout pas.

Si vous êtes optimiste et si vous croyez qu'une petite pierre peut s'ajouter au fragile
édifice d'une vie de village, rejoignez nous.

Vous avez des projets précis ou des propositions, contactez nous.

Notre association est aussi la vôtre .tel. 010.61.36.78 ou 010.61.15.60

DYLE PROPRE : LE CONTRAT RIVIERE DYLE ET SES AFFLUENTS.

Le projet continue et le 21 décembre au solstice d'hivers les volontaires iront à nouveau à la pêche dans les rivières, c'est à dire qu'ils recueilleront les invertébrés qu'ils trouveront. Suivant les types de "bestioles" pêchées les biologistes pourront établir un indice biotique de la rivière : les invertébrés ne sont fragiles mais ne sont pas égaux devant le danger de la pollution si bien que les plus faibles ne se trouvent que dans les eaux de bonne qualité.

C'est une opération que les Amis de Bousval font avec Environnement Dyle sous la direction du CCBW de Court St Etienne. Si vous désirez plus d'information contacter Michel Hauchart (067.78.05.45), Gerard Defalque (067.77.19.11) ou Micheline Gerin (010.61.43.23).

Le thème du prochain concours de peinture de la St Barthélemy 1994 le XII^{ème} sera la Musique.
Pour information contacter Myriam Le Paige (067.77.30.60) ou Chantal Hauchart (067.77.32.51)

LE CHATEAU DE BOUSVAL AU FIL DU TEMPS...

Mr G. DE PAUW poursuivant ses recherches a rassemblé en un ouvrage de 250 pages, et comprenant près de 100 illustrations, de nombreux articles et documents.

Si dans cet ouvrage on trouve en partie des textes et illustrations parus dans les tomes 2 et 3 de "Bousval au fil du temps" s'y ajoute des illustrations inédites prises à l'intérieur du château et dans le parc. De plus des actes notariaux des 17 et 18^e siècles éclaireront le lecteur sur les ventes et cessions des seigneuries.

Cet ouvrage est en souscription jusqu'à la fin de cette année au prix de 550 FB au compte voir ci-dessus.

Aménagement du territoire.

L'année 1994 sera une année importante pour la gestion du territoire à Genappe et dans le Brabant Wallon.

En effet un auteur de projet travaille pour le moment simultanément à deux études : le schéma de structure et le règlement communal d'urbanisme.

Suivant le calendrier proposé vous devriez être consulté au début du printemps 94 sur les résultats de ces deux études.

Qu'est qu'un schéma de structure ? C'est d'abord une analyse fine de l'existant . Une cartographie détaillée de tous les aspects de la commune et une analyse approfondie de l'activité de ses habitants. A partir de ces constats il est fait des propositions pour le future du village (par exemple maintien absolu et défense des terres agricoles ou extension des lotissements, développement d'un zoning artisanal). C'est un véritable projet d'intention des habitants qui va déterminer l'avenir de Genappe et donc de Bousval pour des années.

Le règlement communal d'urbanisme est un règlement qui pourra mieux intégrer le plan d'un architecte pour une maison individuelle dans l'environnement immédiat et ne pas accepter des plans parfois très imaginatifs et d'avant garde mais qui ne tiennent absolument pas compte du cadre naturel ou de l'existant bâti.

D'autre part le **plan de secteur de Nivelles** sera revu avant la fin 1995. Et Genappe se trouve dans cette partie à revoir. Le plan de secteur date de 1976. Il détermine la fonction des grandes zones : Habitat, terres agricoles, bois, parcs, zone industrielle ect.... Il garantit aux habitants de ne pas faire n'importe quoi, n'importe où. Il garantit une certaine sécurité. De très nombreux intérêts individuels vont apparaître, il ne faut pas que l'intérêt général soit abonné à leurs profits.

ZONE D'INTERET PAYSAGER:

A Bousval nous avons la chance d'avoir de très nombreuses zones d'intérêt paysager. Elles sont donc précisées et protégées par le plan de secteur. Mais qu'est qu'un paysage et que doit-on protéger au juste ?

Quelques extraits d'Espace Vie, le mensuel de la maison de l'urbanisme à Court St Etienne : "Grignoté par les uns, revendiqués par les autres, sollicités de toutes parts, nos paysages nous paraissent aujourd'hui si fragiles qu'ils nous donnent envie de les protéger. Nous voulons les conserver non seulement pour leur qualités esthétiques et environnementales, mais aussi parce qu'ils portent la marque de notre passé, parce qu'ils témoignent d'un rapport plus ou moins harmonieux, plus ou moins regretté, entre l'homme et la nature".

"La valeur d'un paysage est fonction de critères objectifs ou subjectifs. Toutefois nombreux estiment que l'oeil est particulièrement sensible à la longueur de vue, à la présence de plans successifs, aux mouvements du relief, à la variété des éléments qui composent le paysage, l'équilibre entre éléments construits et "naturels", entre la campagne ouverte et les masses végétales dont le rôle est d'encadrer celle-ci ou de la décorer."